

## **Applicabilité des droits du consommateur à l'égard de ce plan**

LES AVANTAGES DE CE PLAN S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS DONT VOUS DISPOSEZ EN VERTU DES LOIS ET DES RÈGLEMENTS SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR. CE PLAN NE LIMITE PAS LES DROITS DONT VOUS DISPOSEZ EN VERTU DES LOIS SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR APPLICABLES, NOTAMMENT VOS DROITS AUX RECOURS DÉCOULANTS DES GARANTIES PRÉVUES PAR LA LOI ET À L'OBTENTION DE COMPENSATIONS PAR SUITE DE DOMMAGES RÉSULTANTS DU DÉFAUT DE V.C. REPAIRS DE RESPECTER SES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES.

### **1. Le plan**

Le contrat présent régit les services offerts par V.C. Repairs pour le plan de protection d'appareils V.C. Care. Ce dernier comprend les conditions générales de garantie de service, ainsi que vos frais d'abonnements mensuels débités sur votre carte de crédit ou débit dans notre dossier (« V.C. Repairs \* »), un courriel de confirmation d'inscription et les communications écrites de notre part à vous constituent collectivement notre contrat (le « contrat »). Le plan de protection couvre tous les iPhones indiqués au point **3.2**. Vous devez donc conserver ces conditions générales de garantie de service et tous les autres documents qui composent le contrat pour référence future. Ce plan complète et peut chevaucher la garantie du fabricant, qui est généralement valable un an à compter de la date d'achat de votre appareil.

### **2. Durée du plan**

Il est possible d'annuler votre contrat à n'importe quel moment durant l'abonnement. Cependant, il est important de savoir que si l'abonnement est annulé avant 12 mois consécutifs, des frais d'annulation s'appliqueront qui varient de 49,85\$ à 84,85\$ dépendamment du forfait choisi. Après 12 mois consécutifs, vous pouvez annuler votre forfait sans aucun frais. Si votre mode de paiement est refusé pour une raison quelconque et que vous n'effectuez pas le paiement approprié, la couverture de votre plan sera annulée dix (10) jours après le défaut de paiement. De plus, si le prix de votre plan mensuel doit changer lors de votre prochain renouvellement, vous serez préalablement avisé de la modification qui sera apportée dans votre dossier. Si vous venez à changer de téléphone pendant la durée de votre plan vous pouvez communiquer avec un représentant de V.C. Repairs pour mettre les informations à jour. Si le nouveau téléphone peut être couvert il le sera, sinon vous devrez attendre que V.C. Care ajoute ce dernier au plan de protection.

### **3. Ce qui est couvert**

3.1 Si pendant la durée de la protection de votre appareil vous faites une réclamation valide qui stipule que l'écran ou la batterie qui a été remplacé éprouve un défaut elle sera remplacé par des pièces neuves. En outre, la qualité, la performance et la fiabilité des

pièces réparées ou remplacées seront équivalentes à celles d'une pièce neuve. Tous les produits de remplacement fournis en vertu de ce plan offriront au minimum une fonctionnalité équivalente à celle du produit d'origine. Si V.C. Repairs échange le matériel couvert, le produit d'origine devient la propriété V.C. Repairs, et le produit de remplacement devient votre propriété; ce dernier sera couvert pour la durée restante du plan.

3.2 Sous réserve du paiement des frais de services affichés ci-dessous, V.C. Repairs prend en charge la réparation de l'écran, si possible, en cas de rupture de stock vous serez peut-être dans l'obligation d'attendre la réception de nouveau stock. L'écran sera remplacé par des pièces de performance similaire et cela pour un nombre illimité. Les frais de service suivants s'appliquent à chacune des réparations :

<b>Modèles</b>	<b>Frais de franchise</b>
<b>iPhone 6</b>	39.99 \$
<b>iPhone 6+</b>	44.99 \$
<b>iPhone 6s</b>	39.99 \$
<b>iPhone 6s+</b>	44.99 \$
<b>iPhone 7</b>	49.99 \$
<b>iPhone 7+</b>	59.99 \$
<b>iPhone 8</b>	51.99 \$
<b>iPhone 8+</b>	61.99 \$
<b>iPhone 8SE</b>	51.99 \$
<b>iPhone Xr</b>	99.99 \$
<b>iPhone x</b>	99.99 \$
<b>iPhone Xs</b>	109.99 \$
<b>iPhone Xs Max</b>	139.99 \$
<b>iPhone 11</b>	109.99 \$
<b>iPhone 11 pro</b>	139.99 \$
<b>iPhone 11 pro Max</b>	229.99 \$

\* Ces tarifs n'incluent pas les taxes (TPS & TVQ),  
ni les frais de déplacement s'ils ont lieu.

Les réparations couvertes sont limitées à l'écran seulement, toutes autres réparations additionnelles seront facturées à un prix régulier. Si la réparation ne peut pas être exécutée à cause de dommage supplémentaire et que vous refusez de payer vous serez facturé un frais de 19.99\$ pour le diagnostic de plus que les frais de déplacement s'ils ont lieu.

3.3 Les batteries sont couvertes, pour les plan VIP ET VIP PLUS peu importe le modèle, sauf 11 Pro et 11 Pro Max. Les frais de franchise sont de 39.99\$ par remplacement.

3.4 Pour être admissible sur les plans VIP PLUS les membres doivent être de la même adresse et doivent être en mesure de le prouver lorsque demandé. Dans le cas contraire le tarif régulier sera facturé pour la réparation.

#### **4. Ce qui n'est pas couvert**

V.C. Repairs se permet de refuser de réparer votre appareil si : (a) réparation de dommages causés par un produit autre que le matériel couvert; (b) réparation de tout dommage causé au matériel couvert dont le numéro de série a été modifié, abîmé ou retiré; (c) réparation de dommages causés au matériel couvert (peu importe la cause) si le matériel couvert a été ouvert, entretenu, modifié ou altéré par une personne autre que V.C. Repairs ou un représentant autorisé de V.C. Repairs.

#### **5. Condition générales**

5.1 En acceptant la couverture de ce programme, vous autorisez V.C. Repairs à (i) divulguer les informations d'abonné requises afin de valider les réclamations et (ii) débit votre carte de crédit / débit dans le dossier, ou la carte de remplacement émise par l'émetteur de la carte de paiement pour la carte dans le dossier, qui peut inclure des informations de carte validées mises à jour, y compris, mais sans s'y limiter, la ou les dates d'expiration, le ou les numéros de carte et le ou les codes de sécurité, tels que reçus par votre institution financière conformément à la loi applicable. Vous autorisez et acceptez expressément V.C. Repairs d'obtenir des informations de l'institution financière concernant une carte de crédit / débit expirée ou annulée et autorisez le remplacement de la carte de crédit / débit aux frais d'abonnement mensuels applicables.

5.2 Nous n'avons aucune responsabilité pour les retards ou les échecs dus à des cas de force majeure, un incendie, une inondation, une explosion, une guerre, une révolution, des actes d'ennemi public ou terroriste, des difficultés de travail, y compris, sans limitation, des grèves, des ralentissements, des piquets de grève ou des boycotts, des troubles civils, un embargo, les actes du gouvernement, l'autorité militaire, ou les éléments, ou d'autres causes indépendantes de notre volonté raisonnable, et dans ce cas, nous pouvons annuler le contrat et le plan immédiatement.

5.3 Sauf en cas d'indication contraire en vertu des lois locales, V.C. Repairs peut annuler le présent plan en cas de fraude ou de fausse déclaration importante, ou si les pièces pour le matériel couvert ne sont plus disponibles.

5.4 À la date de prise d'effet de l'annulation, les obligations futures de V.C. Repairs envers vous en vertu du présent plan sont complètement éteintes.

5.5 Les termes et conditions peuvent être modifié à n'importe quel moment durant votre abonnement sans préavis.